



Année 2021



Rapport annuel d'activité

www.rhone-ventoux.fr

Sommaire

Préambule	3	Préserver nos ressources	19	Les contrôles réalisés	37
1. Gérer des services à la hauteur des enjeux	4	Les investissements	20	Les demandes d'urbanisme	38
Les chiffres clés	5	Quelques réalisations	21	Le volet financier	39
Quelques faits marquants	6	Le contrôle du délégataire	23	n°3 : conduire une politique RH moderne et adaptée	40
Le territoire	7	Les demandes d'urbanisme	24	L'organigramme	41
Les collectivités adhérentes	8	Le volet foncier	25	Les actions de modernisation	42
Les caractéristiques du service	9	Le volet financier	26	n°4 : Partager et communiquer	43
Les missions	10	Service assainissement collectif	27	Les actions de solidarité	44
2. Nos engagements	11	Réduire l'empreinte environnementale	28	Les actions « biodiversité »	45
n° 1 : Assurer une transparence dans la gouvernance	12	Les investissements	29	Les actions de communication	46
L'organisation institutionnelle	13	Quelques réalisations	30	Les coordonnées utiles	47
Le Comité syndical	14	Le contrôle du délégataire	32	3. Annexes	
Le bureau	15	Les demandes d'urbanisme	33	Le compte administratif	
Les commissions	16	Le volet foncier	34	La liste des délégués	
n° 2 : Mener des actions adaptées pour une efficacité de service	17	Le volet financier	35	La liste des délibérations	
Service eau potable	18	Service assainissement non collectif	36	La liste des marchés publics attribués	

Préambule

Le Syndicat Rhône Ventoux est un établissement public de coopération intercommunale qui assure les compétences eau potable et assainissement (collectif et non collectif), sur un périmètre de 42 communes allant des rives du Rhône jusqu'au Mont-Ventoux.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un **rapport retraçant l'activité de l'établissement**, accompagné du compte administratif.

Ce rapport fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Les rapports du Syndicat Rhône Ventoux sont téléchargeables sur le site www.rhone-ventoux.fr, rubrique « Espace Téléchargements ».





1. Gérer des services à la hauteur des enjeux

Les chiffres clés

**Périmètre de 42
communes**

- Historique :

Dans l'immédiat après-guerre, l'obligation de restructuration des infrastructures et le constat de la baisse inquiétante des niveaux de nappes phréatiques incitent les pouvoirs publics à lancer une grande réflexion sur la distribution d'eau potable en Vaucluse. En fonction des ressources disponibles et identifiées, l'étude met en évidence la nécessité pour les communes de se regrouper. Le **Syndicat Rhône Ventoux** est né de cette exigence en 1947.

Il n'a cessé de se développer depuis en prenant la compétence assainissement collectif en 1991 puis l'assainissement non collectif (en 2003) et élargissant son territoire.



**106 808 habitants pour
l'assainissement collectif**

--

**194 154 habitants pour
l'eau potable**

64 élus

Quelques faits marquants

27 avril 2021



Le Syndicat a procédé au **raccordement d'une conduite en eau potable en diamètre 600 mm** datant de 1976. Il s'agissait de travaux de haute précision, la conduite en fonte étant soumise à de grandes vitesses de circulation d'eau et de hautes pressions.

Cela a entraîné une coupure d'une durée exceptionnelle, sur la ville de Carpentras notamment. Grâce à une concertation active entre les différents acteurs et à une bonne anticipation, cette opération délicate s'est bien déroulée.

1^{er} septembre 2021



Depuis le 1^{er} septembre 2021, le Syndicat Rhône Ventoux assure la compétence assainissement collectif pour la commune de Carpentras (cette compétence était gérée depuis le 1^{er} janvier 2020 par la COVE).

Le **transfert de cette compétence** permet de renforcer la mutualisation et de continuer à se doter des moyens humains, techniques et financiers nécessaires, pour répondre efficacement et durablement aux enjeux auxquels les services d'assainissement doivent faire face.

26 novembre 2021

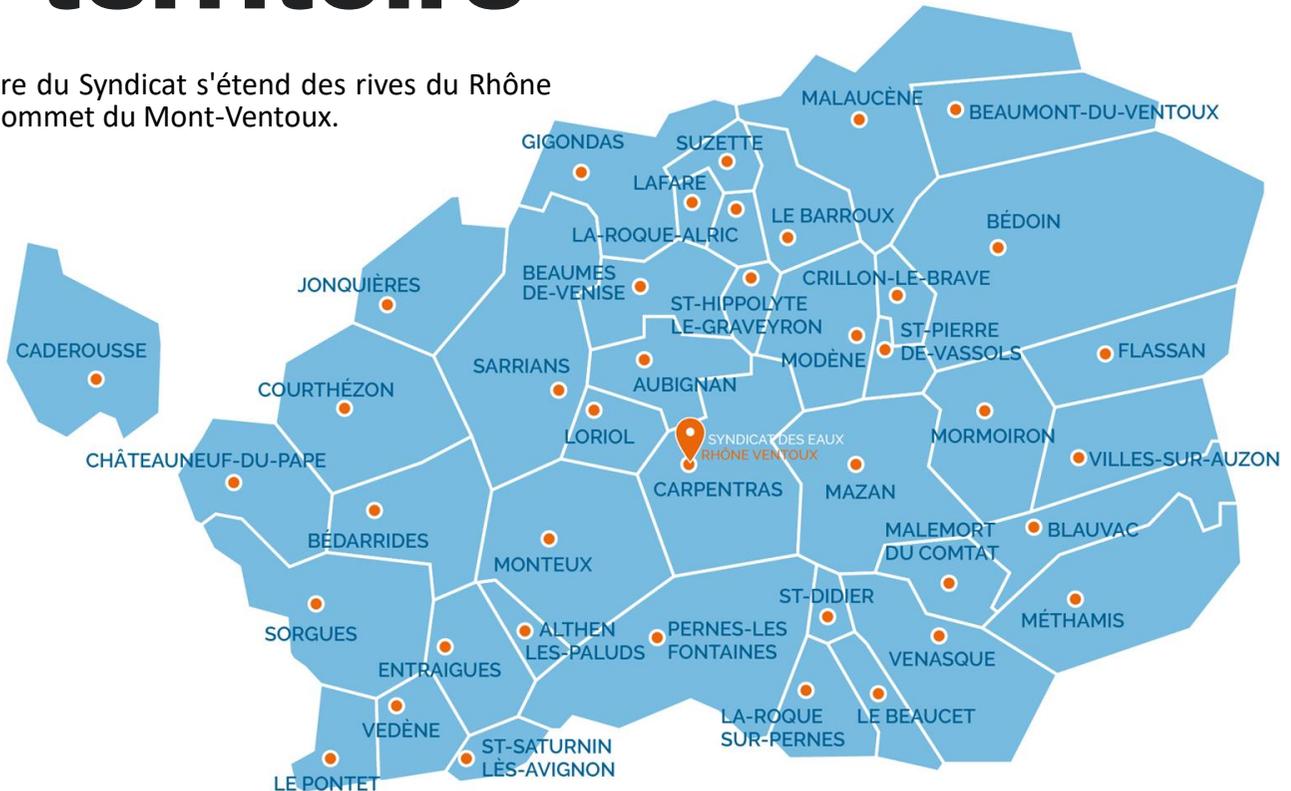


Le 26 novembre, Jérôme BOULETIN, Président du Syndicat Rhône Ventoux et Laurence Perez, Directrice régionale Provence Alpes Côte d'Azur de SUEZ, ont officiellement **signé le contrat** qui les lie pour les dix prochaines années, dans le cadre de la **délégation de service public de l'assainissement collectif** sur le territoire Rhône Ventoux.

Ce contrat ambitieux est effectif depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le territoire

Le territoire du Syndicat s'étend des rives du Rhône jusqu'au sommet du Mont-Ventoux.



Les collectivités membres

	Eau potable	Assainissement collectif	A.N.C.
Communes	Blauvac, Malemort du Comtat, Méthamis, Mormoiron, Villes sur Auzon	Blauvac, Malemort du Comtat, Méthamis, Mormoiron, Villes sur Auzon	Blauvac, Malemort du Comtat, Méthamis, Mormoiron, Villes sur Auzon
Communautés de communes	Communauté de communes des Pays Unis d'Orange (Châteauneuf du pape)	Communauté de communes des Pays Unis d'Orange (Châteauneuf du pape)	Communauté de communes des Pays Unis d'Orange (Caderousse, Châteauneuf du pape Courthézon et Jonquières)
Communautés d'agglomération	Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Aubignan, Le Barroux, Le Beaucet, Beaumes de Venise, Beaumont du Ventoux, Bedoin, Carpentras, Crillon Le Brave, Flassan, Gigondas, Lafare, Loriol du Comtat, Malaucène, Mazan, Modène, La Roque Alric, La Roque sur Pernes, Saint Didier, Saint Hippolyte le Graveyron, Saint Pierre de Vassols, Suzette, Venasque)	Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Aubignan, Le Barroux, Le Beaucet, Beaumes de Venise, Beaumont du Ventoux, Bedoin, Carpentras, Crillon Le Brave, Flassan, Gigondas, Lafare, Loriol du Comtat, Malaucène, Mazan, Modène, La Roque Alric, La Roque sur Pernes, Saint Didier, Saint Pierre de Vassols, Suzette, Venasque)	Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Aubignan, Le Barroux, Le Beaucet, Beaumes de Venise, Beaumont du Ventoux, Bedoin, Carpentras, Crillon Le Brave, Flassan, Gigondas, Lafare, Loriol du Comtat, Malaucène, Mazan, Modène, La Roque Alric, La Roque sur Pernes, Sarriars, Saint Didier, Saint Hippolyte le Graveyron, Saint Pierre de Vassols, Sarriars Suzette, Venasque)
	Le Grand Avignon (Entraigues sur la Sorgue, Le Pontet, Saint Saturnin les Avignon, Vedène)	-	-
	Les Sorgues du Comtat (Althen des Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes les Fontaines, Sorgues)	Les Sorgues du Comtat (Althen des Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes les Fontaines)	Les Sorgues du Comtat (Bédarrides et Sorgues)

Les caractéristiques du service

Les services d'eau potable et d'assainissement collectif sont des **services publics à caractère industriel et commercial**. Ils sont principalement financés par les redevances payées par les usagers (factures).

La gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif est effectuée par **délégation de service public (DSP)** grâce à deux contrats distincts. C'est la société SUEZ qui exploite ces services par un contrat conclu le 13 mai 2012 pour une durée de 12 ans (eau potable) et un deuxième contrat conclu en mai 2013 pour une durée de 8 ans (assainissement collectif).

Le service assainissement non collectif (ANC) est géré en **régie directe**. Les agents du Syndicat procèdent donc à l'ensemble de la réalisation du service.



Eau potable : Le service du **Mont Serein** dispose d'un contrat de DSP spécifique conclu à compter du 1^{er} janvier 2011 pour une durée de 20 ans, avec SUEZ.



Assainissement collectif : L'exploitation du service de **Mormoiron** et de **Carpentras** s'effectuent au travers de contrats de DSP spécifiques conclus avec la société SUEZ. Celui de Mormoiron a débuté le 1^{er} mars 2016 et celui de Carpentras le 13 décembre 2007. Ils prennent fin au 31 décembre 2021.



Les missions



Qui fait
quoi?

Rappel :
Le service ANC est géré
en régie directe



Fixe les objectifs du service public, planifie et réalise les investissements



Choisit le mode de gestion, la politique tarifaire, évalue la performance du service.



Effectue un suivi et un contrôle des actions des différents intervenants (exploitant, maîtres d'œuvre, entreprises...).

Assure la relation avec les usagers (facturation, devis...).

Assure l'entretien des réseaux et des ouvrages.

Garantit la continuité du service public et le respect des normes de qualité.



2.

Nos engagements



Engagement n° 1 :

**Assurer une
transparence dans la
gouvernance**

L'organisation institutionnelle

Le syndicat Rhône Ventoux est administré par deux instances délibérantes (le comité et le bureau) et par le Président, organe exécutif.

LES COLLECTIVITES MEMBRES

Adhèrent, délèguent la ou les compétences de leur choix, désignent leurs délégués qui forment le Comité Syndical, lors d'un conseil municipal ou communautaire

LE COMITE : Assemblée délibérante plénière

Règle par ses délibérations les affaires majeures du Syndicat, délibère sur le choix du mode de gestion, le contrat de DSP et ses avenants, décide les grandes orientations des services et des investissements à réaliser, vote le budget, les comptes et le prix de l'eau. L'annexe 1 récapitule les délibérations prises au cours de l'exercice.

LE PRESIDENT : organe exécutif

Représente le syndicat, préside le Comité et le Bureau, fixe l'ordre du jour, prépare et exécute les délibérations, ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes, prend les décisions dans les domaines pour lesquels il a reçu délégation du comité.

LE BUREAU : assemblée délibérante restreinte

Composé du Président et des 8 vice-présidents, il gère les affaires courantes, prend les décisions dans les domaines pour lesquels il a reçu délégation

LES COMMISSIONS : groupes d'échanges

- Commission d'appel d'offres de l'eau potable et assainissement collectif / MAPA / Groupement de commande / Commission DSP
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (art. L 1413-1 du CGCT)
- Commission d'exploitation de la régie (art. L 2221-1, L 2221-3, L 2221-4 et R 2221-54 du CGCT)
- Commission des finances
- Commission de suivi du délégataire et de contrôle financier (art. L2121-22 du CGCT)

Le Comité Syndical

64 délégués titulaires et 64 délégués suppléants composent le Comité Syndical. Ils assistent aux assemblées délibérantes en fonction des compétences transférées au Syndicat Rhône Ventoux par leur collectivité :

COLLECTIVITES	MODALITES DE REPRESENTATION <i>(définies par les statuts du 29 janvier 2021)</i>
Communes adhérant directement au Syndicat	2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune
COVE	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune membre
SORGUES DU COMTAT	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune membre + 3
GRAND AVIGNON	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune membre + 3
CCPRO	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune membre + 3

6 réunions
en 2021

129
délibérations
prises

Le bureau

Le bureau, élu le 27 août 2020, compte 9 membres :

Le bureau
s'est réuni 4
fois en 2021



André AIELLO

1^{er} vice-président
Communication et relations
avec les usagers



Sandrine RAYMOND

2^{ème} vice-présidente
Finances et personnel



Jérôme BOULETIN

Président



Max RASPAIL

3^{ème} vice-président
Suivi des actions et des
engagements du délégataire
eau potable



Jean-François SENAC

4^{ème} vice-président
Suivi des investissements du
service eau potable



Roland LAMOUROUX

5^{ème} vice-président
Gestion durable de la
ressource en eau et des
impacts milieu



Salvador TENZA

6^{ème} vice-président
Suivi des actions et des
engagements du délégataire
assainissement collectif



Stéphane MICHEL

7^{ème} vice-président
Suivi des investissements du
service assainissement
collectif



Thierry ROUX

8^{ème} vice-président
Suivi des actions du service
assainissement non collectif

L'année 2021 a été marquée par le décès brutal de Michèle Plantadis, qui était vice-présidente du Syndicat Rhône Ventoux depuis le 30 avril 2014.

Les commissions

Chaque commune est représentée dans une commission

Commission d'appel d'offres eau potable et assainissement collectif / MAPA / DSP

Elle choisit les attributaires des procédures formalisées, donne un avis pour les marchés à procédures adaptées et pour la passation des avenants supérieurs à 5 %.
5 réunions en eau et 6 en assainissement

Commission des Finances

Elle est chargée de l'élaboration et du suivi du budget et de l'évolution du personnel
1 réunion

Conseil d'exploitation de la régie

Il est consulté sur toutes les questions concernant les conditions générales de recrutement, de licenciement, rémunération du personnel de la régie, tarifs applicables aux usagers, le règlement de service, le budget...
3 réunions

Commission de suivi du délégataire et de contrôle financier

Elle effectue un contrôle régulier de l'exécution technique et financière des contrats de DSP
3 réunions

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Elle est saisie pour avis sur un ensemble de sujets en lien avec l'exploitation du service. Elle a pour vocation de permettre aux usagers du service public d'obtenir des informations sur son fonctionnement
1 réunion



Engagement n° 2 :

**Mener des actions
adaptées pour une
efficacité de service**



Service eau potable

Préserver nos ressources

Dans le double contexte que constituent les objectifs croissants des normes européennes et l'exigence de protéger les ressources, le Syndicat travaille pour intégrer ces enjeux dans sa stratégie et dans ses actions au quotidien. Voici les principales actions menées dans ce domaine en 2021 :



Etude sur la nappe des Sables Blancs et Ogres de Bédoin Mormoiron	Amélioration des connaissances sur les échanges Rhône – Nappe	Diversification de la ressource : la Nappe du Miocène
<p>Les eaux souterraines de Bédoin et de Mormoiron représentent 17 % des volumes consommés par les abonnés du Syndicat Rhône Ventoux et 15 000 usagers la boivent chaque jour. Toutefois, leur vulnérabilité vis à vis des pollutions est grande et les prélèvements peuvent fortement impacter le niveau de la nappe.</p> <p>L'objectif de l'étude menée par le Syndicat est d'évaluer les risques susceptibles d'influer sur la qualité et l'équilibre de cette ressource et de trouver des solutions pérennes pour y remédier afin de garantir aux générations futures, une eau de qualité, en quantité suffisante.</p>	<p>La nappe alluviale du Rhône est essentielle pour le territoire puisqu'elle est la principale ressource en eau avec plus de 10 millions de m³ produits par an pour environ 130 000 personnes.</p> <p>Un projet initié en 2018 et qui se poursuivra en 2022, en partenariat avec des unités de recherche et plusieurs universités (Avignon, Aix-Marseille et Nîmes), nous permettra d'améliorer nos connaissances et la gestion de nos ressources en cas de pollution en provenance du Rhône.</p>	<p>Une étude menée conjointement avec 6 autres collectivités a été lancée en 2021.</p> <p>Elle permettra de protéger la nappe d'eau souterraine du miocène qui est une ressource stratégique précieuse pour l'eau potable.</p> <p>Parallèlement, le Syndicat travaille sur la localisation d'un forage de reconnaissance dans le Miocène. Il permettra de diversifier nos ressources en eau en limitant notre dépendance vis-à-vis de la nappe du Rhône.</p>

Une hydrogéologue au Syndicat

La question de la ressource en eau est primordiale pour la gestion de nos services, et plus largement pour notre avenir à tous.

Au regard des enjeux spécifiques de notre territoire, mais également pour mieux appréhender les évolutions climatiques actuelles et à venir, le syndicat Rhône Ventoux compte parmi ses effectifs une hydrogéologue, Marjolaine PUDDU, spécifiquement dédiée à l'étude de l'ensemble de ces sujets.

Les investissements

1 743,5

C'est le linéaire en km de canalisations d'eau potable renouvelées en 2021

16 498 909 €

C'est le montant investi en études et travaux pour le service eau potable

4 072 575 €

C'est le montant des subventions reçues par l'Agence de l'Eau pour financer ces études et travaux



1.34 %

C'est le taux de renouvellement en 2021.

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

NB: L'évolution du linéaire en 2019 et 2020, suite à l'intégration de Malaucène et Gigondas, a impacté à la baisse ce taux.

La moyenne nationale en 2020 était de 0,63 %.

Quelques réalisations en 2021

Renouvellement de la conduite en 450 mm sur les communes d'Althen les Paluds, Entraigues et Monteux

La conduite en diamètre 450 mm a été remplacée par une conduite en Fonte DN 500 mm. Il s'agit d'une canalisation majeure puisqu'elle alimente à partir du réservoir de la Montagne, les trois communes de Monteux, Althen-des-Paluds et Entraigues-sur-la-Sorgue. Elle est également primordiale en termes de secours pour les communes de l'ensemble du Syndicat Rhône Ventoux. Son renouvellement était nécessaire en raison de sa vétusté et des nombreuses fuites qui apparaissaient depuis plusieurs mois.



Pour un coût total
de 3,8 millions
d'euros

Quelques réalisations en 2021

Restauration du réservoir Saint Amand à Suzette

Le Syndicat Rhône Ventoux modernise depuis plusieurs années ses ouvrages de génie civil en reprenant des enduits, corrigeant des fissures... En 2021, le réservoir Saint Amand de Suzette a été rénové pour assurer son étanchéité.



Le contrôle du délégataire

Le contrôle du délégataire constitue un élément important d'un contrat de Délégation de Service Public car le Syndicat Rhône Ventoux doit s'assurer auprès du délégataire du respect de ses obligations contractuelles, de la qualité de service ainsi que de l'équilibre financier du contrat. Voici les actions menées en 2021 :



Contrôle externe	Audit des ouvrages	Recrutement d'un agent dédié
<p>Le Syndicat Rhône Ventoux est assisté par le bureau d'étude B3E pour contrôler l'application des dispositions contractuelles, analyser la qualité du service à l'utilisateur, analyser et contrôler les comptes-rendus techniques et financiers du délégataire. Il assiste également le syndicat dans la passation des éventuels avenants.</p>	<p>Une visite de l'ensemble des ouvrages a été réalisée par le bureau B3E pour permettre d'apprécier l'état général des équipements, vérifier la bonne exécution des travaux d'entretien et de renouvellement réalisés par le délégataire. Elle a permis de cibler les améliorations et/ou corrections à apporter par le délégataire.</p>	<p>En 2021, pour développer les capacités en interne de procéder au contrôle des engagements du délégataire, le Syndicat a recruté un ingénieur territorial qui aura notamment en charge le contrôle et le suivi permanent des conditions techniques, juridiques et financières de l'exécution des contrats de DSP</p>

Les demandes d'urbanisme

Les collectivités ayant choisi de déléguer la compétence eau potable au Syndicat doivent le consulter lors de l'instruction des documents d'urbanisme déposés dans leurs services :



	NOMBRE TRAITES EN 2020	NOMBRE TRAITES EN 2021
Permis de construire	969	1051
Déclaration préalable	294	337
Certificat d'urbanisme	61	77
Permis d'aménager	63	70
Demande de nouveaux branchements	508	517

Le volet foncier

Le Syndicat Rhône Ventoux se charge des acquisitions foncières nécessaires aux nouveaux ouvrages ou à leurs extensions dans le cadre de l'eau potable, ainsi qu'à la création des servitudes indispensables aux passages des canalisations en terrain privé. Le bilan de l'activité 2021 se décompose ainsi :

	ACQUISITIONS	CONVENTIONS DE SERVITUDE
Acte publié	1	61
Acte en cours	0	16

Le volet financier



Pour le service eau potable, l'exercice 2021 se traduit comme suit :

Résultats de l'exercice		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
	Section d'exploitation	3 996 607,81 €	8 231 308,21 €	4 234 700,40 €
	Section d'investissement	19 398 895,77 €	23 347 014,00 €	3 948 118,23 €

La redevance constitue la principale recette du Syndicat. En 2021, elle s'élève à 7 171 731,53 € HT.

Concernant les travaux réalisés pour ce service, leur paiement a donné lieu à l'émission de 677 mandats qui représentent 16 498 909, 73€ HT.



Service assainissement collectif

Réduire l'empreinte environnementale



Chaque année le Syndicat investit dans le service assainissement afin d'optimiser le fonctionnement des ouvrages et intégrer une logique de réduction des impacts environnementaux :

Modernisation des stations d'épuration	Renouvellement des réseaux de collecte	Réduction des eaux claires parasites
<p>La mise aux normes des stations d'épuration se poursuit avec la modernisation des anciennes et la création de nouveaux ouvrages. En 2021, 2 stations d'épuration sont en cours de création, à Malemort du Comtat (1 900 équivalent habitant) et à Mormoiron (2 500 équivalent habitant). Elles seront mises en service respectivement en mai et juillet 2022. L'investissement financier pour ces chantiers est de 3.5 millions d'euros.</p>	<p>Le Syndicat fait face à d'importants besoins de renouvellement liés au vieillissement des réseaux. Il doit donc définir les axes prioritaires à l'aide du schéma directeur d'assainissement et effectuer un renouvellement ciblé.</p>	<p>Limiter les intrusions d'eaux claires parasites permet de restreindre les rejets directs et donc les pollutions du milieu naturel, de moins solliciter les pompages (donc la consommation électrique) et d'optimiser le traitement et l'épuration des eaux usées.</p> <p>C'est absolument nécessaire pour préserver la qualité de l'eau de respecter l'environnement.</p>

Les investissements

611.2

C'est le linéaire en km de canalisations d'assainissement collectif renouvelées en 2021

6 613 463 €

C'est le montant investi en études et travaux pour le service assainissement

1 107 155.70 €

C'est le montant des subventions reçues par l'Agence de l'Eau pour financer ces études et travaux



2

Stations d'épuration en cours de construction en 2021 sur les communes de Malemort du Comtat et Mormoiron

0.83%

C'est le taux de renouvellement en 2021. Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'assainissement collectif par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

NB: L'évolution du linéaire en 2021 lié à l'intégration de Carpentras a impacté à la baisse ce taux.

Quelques réalisations en 2021

Création d'un réseau d'assainissement à Bédarrides

Le Syndicat Rhône Ventoux a réalisé la pose de 5 km de canalisations d'assainissement collectif pour desservir 3 quartiers de la commune de Bédarrides, ce qui a permis de raccorder 179 habitations. 3 postes de relèvement ont été implantés.

Pour un coût total
de 2,5 millions
d'euros



Quelques réalisations en 2021

La station d'épuration de Malemort du Comtat

La station d'épuration de la commune de Malemort du Comtat était l'une des plus vieilles du territoire du Syndicat Rhône Ventoux puisque sa construction datait de 1973. Elle a fait l'objet d'une réhabilitation en 1997 qui s'avérait aujourd'hui insuffisante. Le Syndicat Rhône Ventoux a construit une nouvelle installation, d'une capacité de 1 900 équivalents habitants. Avec ce nouvel ouvrage, les boues seront déshydratées par rhizocompostage, technique qui présente comme avantages de ne pas consommer d'énergie, de produits chimiques et de diminuer le trafic routier régulier nécessaire à l'évacuation des boues.

Pour un coût total
de 3,5 millions
d'euros



Le contrôle du délégataire

L'année 2021 a vu l'aboutissement des deux ans de procédure qui ont été nécessaires avant d'attribuer le nouveau contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement collectif, effectif depuis le 1^{er} janvier 2022.

Concernant la convention signée en mai 2013 et effective jusqu'au 31 décembre 2021 le protocole de fin de contrat est venu fixer les dispositions permettant d'anticiper les modalités de sortie du contrat et d'éviter toute interruption dans le service rendu.

Comme pour le service eau potable, l'ingénieur, recruté en 2021, en charge notamment des missions de contrôle du délégataire effectuera un suivi du respect de ses engagements dans le cadre du contrat d'assainissement.



Les demandes d'urbanisme

Les collectivités ayant choisi de déléguer la compétence assainissement collectif au Syndicat doivent le consulter lors de l'instruction des documents d'urbanisme déposés dans leurs services :



	NOMBRE TRAITES EN 2020	NOMBRE TRAITES EN 2021
Permis de construire	559	625
Déclaration préalable	175	224
Certificat d'urbanisme	18	25
Permis d'aménager	45	48
Demande de nouveaux branchements	251	197

Le volet foncier

Le Syndicat Rhône Ventoux se charge des acquisitions foncières nécessaires aux nouveaux ouvrages ou à leurs extensions dans le cadre de l'assainissement collectif, ainsi qu'à la création des servitudes indispensables aux passages des canalisations en terrain privé. Le bilan de l'activité 2021 se décompose ainsi :

	ACQUISITIONS	CONVENTIONS DE SERVITUDE
Acte publié	4	48
Acte en cours	2	26

Le volet financier



Pour le service assainissement collectif, l'exercice 2021 se traduit comme suit :

Résultats de l'exercice		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
	Section d'exploitation	4 241 970,70 €	6 973 358,74 €	2 731 388,04 €
	Section d'investissement	9 977 037,35 €	6 810 451,01 €	-3 166 586,34 €

La redevance constitue la principale recette du Syndicat. En 2021, elle s'élève à 5 863 235,88 € HT.

Concernant les travaux réalisés pour ce service, leur paiement a donné lieu à l'émission de 455 mandats qui représentent 6 613 463, 02 € HT.



Service assainissement non collectif

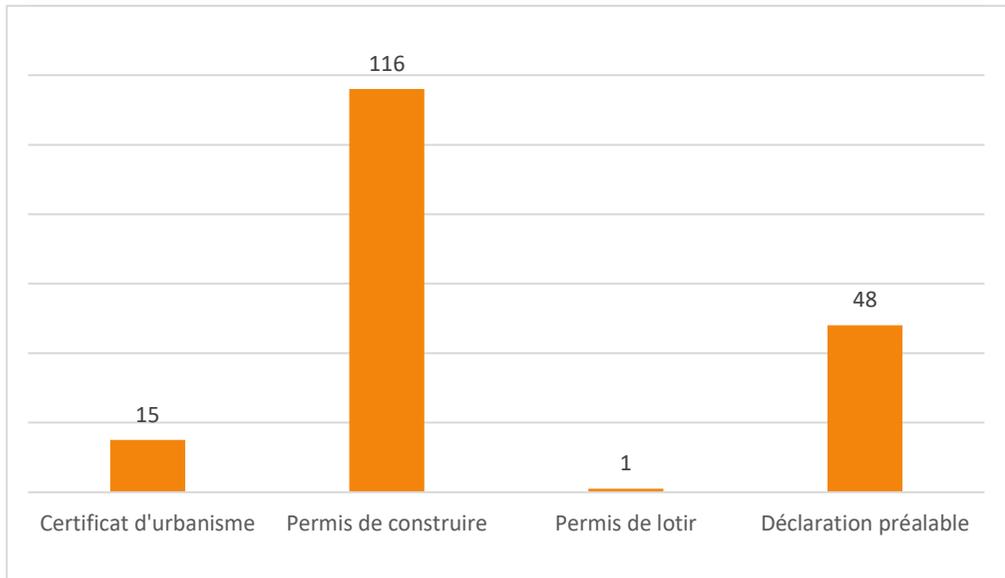
Les contrôles réalisés

Les différents types de contrôles réalisés en 2021 par le service assainissement non collectif sont répartis ainsi :

TYPE	REALISES EN 2021
Diagnostic initial	85
Fonctionnement (périodique)	39
Urgence (vente)	268
Réalisation (Mise aux normes)	267
Conception / Faisabilité	367

Les demandes d'urbanisme

Les collectivités ayant choisi de déléguer la compétence assainissement non collectif au Syndicat doivent le consulter lors de l'instruction des documents d'urbanisme déposés dans leurs services :



Le volet financier



Pour le service assainissement non collectif, l'exercice 2021 se traduit comme suit :

Résultats de l'exercice		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
	Section d'exploitation	218 780,83 €	260 417,55 €	41 636,72 €
	Section d'investissement	26 635,00 €	26 510,08 €	-124,92 €

L'année 2021 totalise 1076 factures pour un montant de 208 621,92 € HT (sanctions comprises).

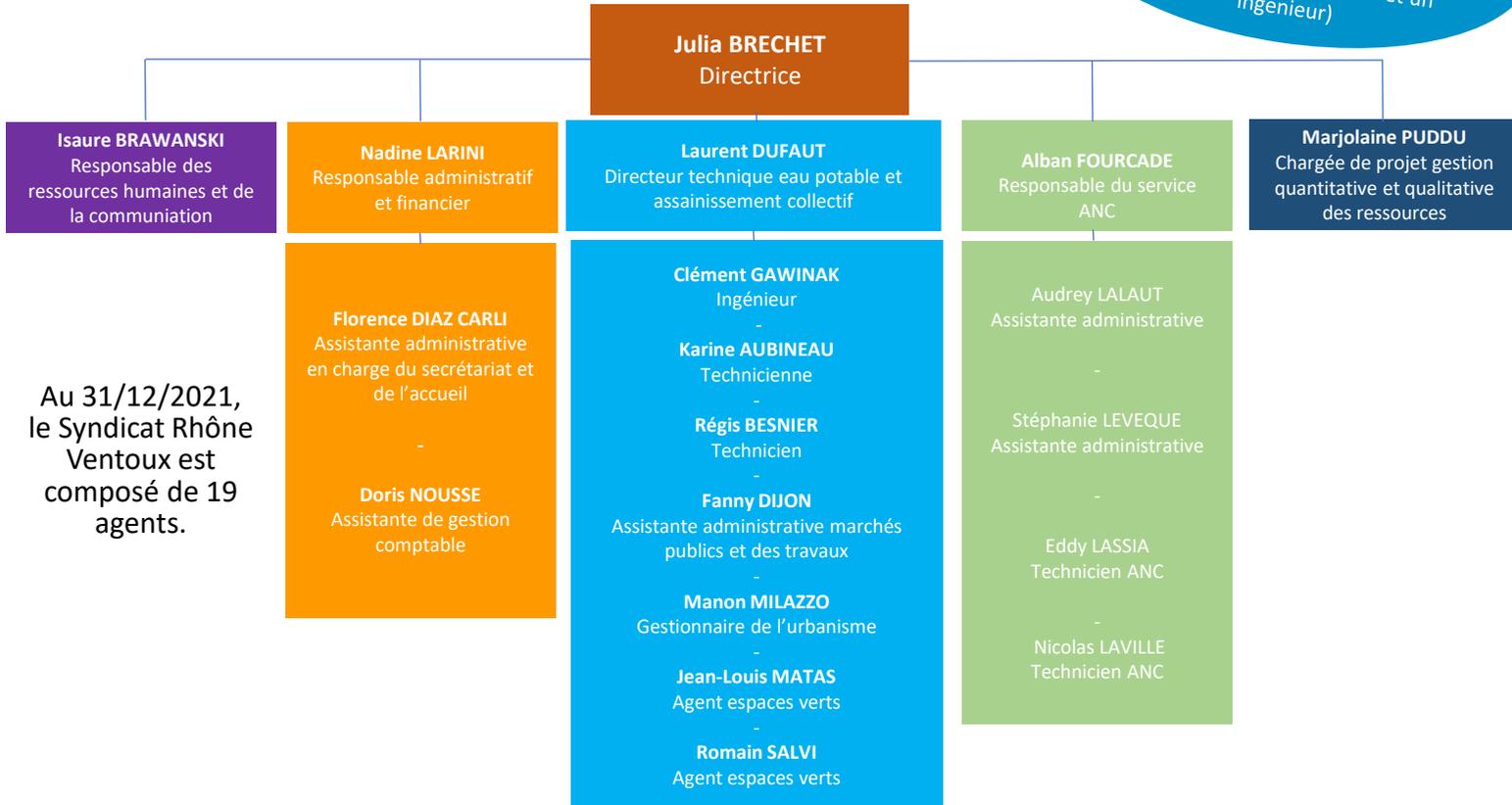


Engagement n° 3 :

**Conduire une politique
de ressources humaines
moderne et adaptée**

L'organigramme

En 2021 : 2 agents ont quitté la collectivité et 2 agents ont été recrutés (une assistante administrative en charge du secrétariat et de l'accueil et un ingénieur)

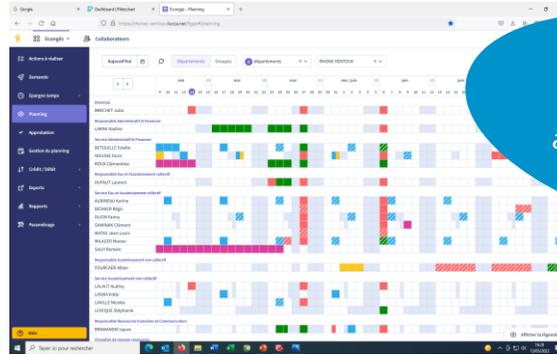


Au 31/12/2021, le Syndicat Rhône Ventoux est composé de 19 agents.

Les axes de modernisation de la politique RH

En 2021, le Syndicat a mené des réflexions pour moderniser son approche des ressources humaines :

1 an de réflexion et d'échanges avec les agents a été nécessaire pour aboutir à un nouveau protocole sur l'organisation du temps de travail et du télétravail. Ces nouvelles dispositions ont été mises en place au 1^{er} janvier 2022



Un logiciel pour les prises de congés et la gestion des absences a été mis en place en 2021

PROTOCOLE RELATIF À
L'ORGANISATION DU
TEMPS DE TRAVAIL

Comité Technique du 9 décembre 2021



GUIDE RELATIF AUX
MODALITES
D'ORGANISATION DU
TÉLÉTRAVAIL

Comité Technique du 9 décembre 2021

Une newsletter
d'information à
destination des
agents du Syndicat
est envoyée chaque
mois



Une nouvelle offre de formation avec
Idéal Connaissances !



LA PLUS GRANDE COLLABORATION DE LA PÉRIODE

Le Syndicat va prochainement rejoindre le collectif
Connaissances qui est la plus grande plateforme
collaborative dédiée aux acteurs de la sphère publique.
Les abonnements concernent les communes. Eau
potable, Assainissement Collectif et Assainissement
Non Collectif.

10 000 collectivités et 180 000 agents utilisent Ideal Co,
ce qui permet de renforcer synergies entre tous sur
des sujets communs. Ideal Co c'est aussi des
formations construites pour des agents territoriaux.



Engagement n° 4 :

**Partager et
communiquer**

Les actions au delà des frontières



Grâce au 1% solidarité, institué par la loi Oudin-Santini, le Syndicat Rhône Ventoux participe à des actions de solidarité internationale pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les pays en voie de développement.

En association avec l'ONG "Agua para la vida", le Syndicat a participé au financement d'un projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la municipalité de Wiwili au Nicaragua.

Aujourd'hui, 163 familles et 3 écoles primaires (accueillant 150 élèves) ont un accès à l'eau potable chez eux, en continu, grâce à ce projet.



Les actions en faveur de la biodiversité



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre de sa démarche environnementale, le Syndicat Rhône Ventoux désire connaître, préserver et valoriser la biodiversité. Il collabore pour cela avec la Ligue de Protection des Oiseaux.



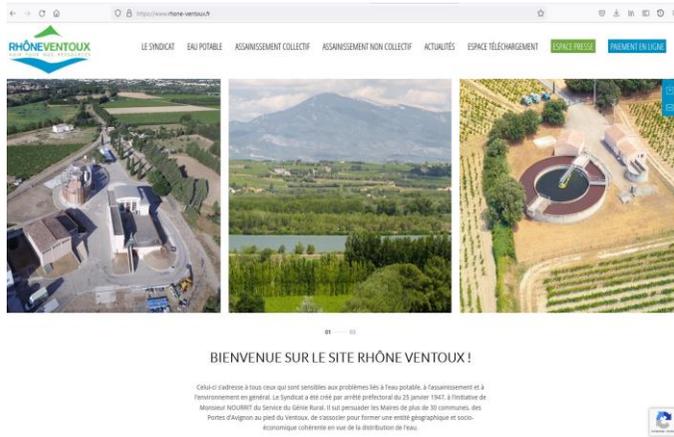
Quelles sont les actions de la LPO?

La LPO PACA assiste le Syndicat Rhône Ventoux sur l'amélioration des connaissances naturalistes des champs captant de la Barthelasse, Sorgues, les Sablons et Venasque en effectuant des suivis écologiques, un accompagnement d'actions concrètes pour favoriser la biodiversité sur les sites et des actions de valorisation.

Citron de Provence © André Simon



Les actions de communication



Site Internet actualisé en fonction de l'actualité du Syndicat : www.rhone-ventoux.fr



Distribution de la **Lettre Recto Verso** à l'ensemble des usagers avec l'envoi des factures et remise d'exemplaires dans chaque Mairie



11 films réalisés en 2021 pour présenter les travaux d'eau potable et d'assainissement collectif réalisés par le Syndicat

Les actions de communication

RHÔNEVENTOUX Bédoin
Syndicat Rhône Ventoux
Eau potable / Assainissement / Assainissement Non Collectif
www.rhone-ventoux.fr

L'eau : une ressource à préserver

Easy ways to save water

Bienvenue à Bédoin, joli village au pied du géant de Provence. La nature y est magnifique et les amateurs de sport seront comblés par les activités proposées autour du Mont-Ventoux.

Welcome to Bédoin, a lovely village at the foot of "the giant of Provence". Nature is wonderful here and sport lovers will appreciate the many activities to do.

Dans le Vaucluse, les étés sont chauds et secs, ce qui impacte le débit des cours d'eau et les eaux souterraines. Bédoin connaît par ailleurs une forte affluente touristique qui augmente de façon importante les prélèvements en eau.

In our touristic area, summer are hot and dry which impact water resources and water pumping stations.

Dans cette période de forte sollicitation pour la ressource et les installations de pompage, chaque geste compte pour les économiser.

Each of us can help to save water with simple everyday actions.

5 gestes simples!

- Je coupe l'eau quand je brosse les dents, quand je me lave les mains ou quand je me rase.
I turn off the water while I'm washing my hands, brushing my teeth or shaving.
- Je prends des douches plutôt que des bains.
I take short showers instead of bath.
- J'utilise la machine à laver uniquement lorsqu'elle est pleine.
I use washing machine for full loads only.
- Je change ma serviette de toilette uniquement quand cela est nécessaire.
I change my towel only if it is necessary.
- Je signale à mon hôte les fuites que je pourrais constater.
I report as quickly as possible, water leaks to my host.

5 ways to save water!

Contribuons tous ensemble à préserver nos ressources en eau
Everyone has a role to play to save water



Une campagne de communication sur les économies d'eau a été lancée en partenariat avec la commune de Bédoin.

Une plaquette a été transmise à l'ensemble des administrés avec le bulletin municipal et des flyers bilingues français / anglais ont été déposés dans les hébergements touristiques (campings / hôtels / résidences de vacances).

RHÔNEVENTOUX Bédoin
Syndicat Rhône Ventoux
Eau potable / Assainissement / Assainissement Non Collectif
www.rhone-ventoux.fr

L'eau : une ressource à préserver

L'été est là et les épisodes de canicule et de sécheresse sont de plus en plus fréquents année après année.

Parallèlement, les prélèvements en eau augmentent avec la chaleur et l'accroissement du tourisme. Cela impacte forcément les ressources en eau et les installations de pompage qui sont davantage sollicitées.

La bonne nouvelle c'est que nous pouvons tous, par nos actions, contribuer à préserver la ressource en effectuant des gestes simples du quotidien qui permettent de réaliser des économies non négligeables, sans diminuer notre confort de vie.

Et en plus, ces bons réflexes peuvent entraîner une réduction de la facture d'eau !

Quelques gestes simples!

Pour la toilette

- Je prends des douches plutôt que des bains (un bain consomme 5 fois plus d'eau qu'une douche rapide) et j'équipe mon installation d'une douchette à faible débit.
- Je coupe l'eau quand je me brosse les dents, quand je me lave les mains ou quand je me rase, cela me permet de réduire ma consommation d'eau de moitié.
- J'installe une chasse d'eau à double commande qui permet de diminuer la consommation d'eau de plusieurs litres à chasse d'eau classique (consomme entre 6 et 12 litres d'eau, une double commande à 6 litres).

Les coordonnées utiles

Syndicat Rhône Ventoux

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Adresse

595 chemin de
l'hippodrome
CS 10022
84201 CARPENTRAS
CEDEX



Téléphone

04.90.60.81.81



Internet

www.rhone-ventoux.fr
contact@rhone-ventoux.fr